



# Société d'Escrime de Neuchâtel

## Renseignements pratiques

### Horaire des entrainements 2011-2012

HORAIRE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14:00 14:30	Leçon individuelle			Leçon individuelle	
14:30 15:00			Débutants et poussins / pupilles		
15:00 15:30	Leçon individuelle			Leçon individuelle	Leçon individuelle
15:30 16:00			Confirmés épée et fleuret Pupilles 2 benjamins 1-2		
16:00 16:30	Leçon individuelle	Débutants / poussins / pupilles / Benjamins 1		Leçon individuelle	Débutants / poussins / pupilles / Benjamins 1
16:30 17:00					
17:00 17:30	Leçon individuelle	Assauts libres ou à thèmes Benjamin 2 à séniors	Compétition épée et fleuret benjamins 2 minimes-cadets 1	Leçon individuelle	Confirmés et Compétition épée et fleuret benjamins 2 minimes-cadets 1
17:30 18:00					
18:00 18:30	Cadets 2-3 / juniors / seniors / élites	Préparation Physique	Leçon individuelle	Cadets 2-3 / juniors / seniors / élites	Leçon ou Préparation mentale
18:30 19:00					
19:00 19:30		Escrime Artistique	Adultes loisirs		
19:30 20:00					
20:00 20:30	Leçon individuelle				
20:30 21:00					

#### **Charte et admission :**

Par son appartenance à la SEN, chaque membre – et son responsable légal s'il est mineur - s'engage à suivre et défendre les valeurs contenues dans la charte de la Société. La demande d'admission à la Société d'escrime (SEN) se fait au moyen d'un bulletin d'adhésion remis avec un exemplaire de la charte par le Maître d'armes.

#### **Démission :**

La démission doit être adressée **par écrit** au président de la SEN. **La cotisation du trimestre en cours reste due à la SEN.**

#### **Cotisations :**

Voir règlement « Cotisations » ci-joint ou téléchargeable sur le site [www.escrimeneuchatel.ch](http://www.escrimeneuchatel.ch)

#### **Matériel :**

Voir règlement « Matériel » ci-joint ou téléchargeable sur le site [www.escrimeneuchatel.ch](http://www.escrimeneuchatel.ch)

#### **Calendrier :**

Les principales manifestations de la SEN et les compétitions sont consultables sur le site [www.escrimeneuchatel.ch](http://www.escrimeneuchatel.ch)

#### **Statuts :**

Un exemplaire des statuts de la SEN peut être obtenu sur demande auprès du président ou du maître d'armes.

Le comité